



## **Formules de présentation**

Les propositions peuvent être soumises selon quatre formules :

### **1. Communication thématique individuelle**

Les communications individuelles, regroupées *a posteriori* en ateliers thématiques par le comité scientifique, peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes. Vingt minutes sont consacrées à la présentation et dix minutes à la discussion avec le public. Les ateliers seront animés par un modérateur. Une proposition de « Communication thématique individuelle » ne dépassera pas 300 mots (bibliographie non comprise).

### **2. Atelier de travail ou de réflexion**

L'atelier de travail ou de réflexion est d'une durée de 3 heures. Les spécialistes de cet atelier proposent des activités d'apprentissage et de réflexion sur un sous-thème donné, le plus souvent à partir d'un travail de recherche. L'animation de l'atelier vise la mise en activité des participants. Un texte de cadrage est rédigé par l'organisateur de cet atelier. Le texte de cadrage de proposition d'un atelier en présente le contenu, le public cible, la méthode de travail ainsi que les apports visés pour les participants. Le texte de cadrage ne dépassera pas 500 mots (bibliographie non comprise).

### **3. Symposium**

Les symposiums sont courts (90 minutes – Trois communications) ou longs (180 minutes – Cinq ou six communications). Les contributions d'un symposium sont articulées autour d'une problématique commune et associées à un sous-thème. Un texte de cadrage est rédigé par l'organisateur du symposium qui fait habituellement office de modérateur. En termes de composition, un symposium long réunit des auteurs provenant d'au moins 4 institutions différentes et de deux pays différents tandis qu'un symposium court réunit des auteurs provenant d'au moins 2 institutions différentes et de deux pays différents. Le texte de cadrage ainsi que les descriptions des communications ne dépasseront pas 300 mots chacune (bibliographie non comprise).

Ces trois formes de communication devront se rattacher à l'un des sous-thèmes suivants :

*Quels enseignements de/pour la recherche ?*

*Quelles recherches sur/pour les enseignements ?*

*Quels enseignements par la recherche ?*

*Recherche, enseignement et service à la société : une triangulation à questionner*

#### **4. Atelier doctorants et/ou praticiens « novices »**

L'atelier a pour but de regrouper des enseignants et chercheurs novices, en présence de discutants expérimentés, afin qu'ils puissent débattre collectivement de questions liées à leurs pratiques ou à leurs recherches en cours d'élaboration. Ces ateliers prennent la forme de communications individuelles proposées sous la forme d'un poster projeté. Dix minutes sont consacrées à la présentation du poster et vingt minutes à la discussion.

Trois thématiques, liées au thème général du colloque, sont proposées pour ces ateliers : (1) l'usage d'un logiciel à des fins d'enseignement, (2) présentation d'un dispositif d'enseignement innovant et (3) présentation d'un logiciel de recherche. Deux thématiques mettent l'accent sur l'usage de logiciels soit pour la recherche, soit pour l'enseignement : logiciels d'analyse de contenu, logiciels d'observation, logiciels de dessins techniques... La dernière thématique intègre la présentation de dispositifs d'enseignement, toutes didactiques confondues, dits innovants tels que le débat en auditoire, des pharmacies « pédagogiques »...

La proposition de participation à cet atelier détaille le contexte et présente 3 questions qui seront soulevées durant l'intervention afin d'alimenter les débats. L'ensemble ne dépasse pas 300 mots (bibliographie non comprise).